



## 2/ Le Club des Montchatois

- Collecte de denrées alimentaires pour « Les Restau du Cœur » les mardi 10 et mercredi 11 mai 2022
- >> Voir dépliant détaillant l'organisation de la collecte

- LOTO : date à fixer à l'automne.

## 3/ L'ACCA (Association Communale de Chasse agréée)

- Outre la période de chasse de mi-septembre à fin janvier, l'ACCA assure l'entretien de sentiers et de chemins forestiers.

## 4/ « Les Musicales au Mont du Chat » - programmation 2022

Dimanche 15 MAI	18 H	SALLE DES FETES	QUATUOR A CORDES EMERYS de GENEVE
Dimanche 5 JUIN	18 H	EGLISE	GROUPE VOCAL "JAZZ-OLGY DIRECTEMENT VENU de CALIFORNIE
Dimanche 31 JUILLET	18 H	ESPLANADE MAIRIE	SHOW Elvis PRESLEY avec Jeff MONIN et L'ORCHESTRE de Fabrice PELUSO
Dimanche 28 AOUT	18 H	SALLE DES FETES	Nawel DOMBROWSKI : SPECTACLE MUSICAL "LES FEMMES À LA CUISINE"
Dimanche 25 SEPT.	18 H	EGLISE	"COULISSE4", QUATUOR PARISIEN DE TROMBONES CLASSIQUES, EMMENÉ PAR Michel JUNG
Dimanche 23 OCT.	17H30	DELOCALISEES - Salle Saint Jean -LA MOTTE SERVOLEX	"UNE NUIT AU COTTON CLUB" : par le HARLEM SWING Ochestra (HSO)

**Participation financière : 20 €/personne (Moins de 15 ans : 10 €)**  
**Pour toute réservation (conseillée) – sinon arriver ½ heure avant le spectacle.**  
 > André Wentzo 06 03 46 29 91 ou [andrewentzo@wanadoo.fr](mailto:andrewentzo@wanadoo.fr)

## 5/ BENEVOLAT : Remerciements du conseil municipal pour :

- 13 mars, journée de ramassage des déchets jetés le long des chemins, organisée en commun par le Comité des Fêtes, l'ACCA, Le Club des Montchatois, Jazz and C° et la mairie.
- 30 avril : Coupe et nettoyage des broussailles en contrebas de la mairie et de la salle polyvalente, par des membres du conseil municipal, de l'ACCA et de l'entreprise Calloud qui a prêté son broyeur.

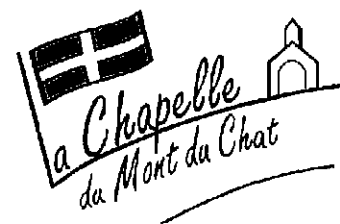
## 6/ RAPPELS SICAMS (activités pour les enfants/ados de 11 à 25 ans)

**Contact :** 110 montée Saint-Jean – 73290 LA MOTTE-SERVOLEX –  
**secrétariat :** 04 79 65 97 97 – [secretariat@sicams.fr](mailto:secretariat@sicams.fr) –  
 Monsieur Amaury LEGRAIS – [alegrais@sicams.fr](mailto:alegrais@sicams.fr)

## 7/ ASSOCIATION COMMUNES SOLIDAIRES

Cette association créée en décembre 1978 par les communes de Cognin, Le Bourget du Lac, Bourdeau, St Sulpice, la Chapelle du Mont du Chat, Vimines, St Cassin, Jacob Bellecombette, Montagnole et la Motte Servolex œuvre dans le domaine de la solidarité dans le monde. Afin de rendre son action plus efficiente, elle s'es « Peuples Solidaires ». Pour connaître ses actions : <https://www.communes-solidaires.org/>

- Afin de participer à la vie de la commune, vous pouvez adhérer à l'une ou plusieurs de ces associations.
- Nous rappelons l'adresse de notre site : [lachapelledumontduchat.fr](http://lachapelledumontduchat.fr) – Consultez-le régulièrement.
- Le bulletin municipal n° 30 du premier semestre 2021 détaille, notamment, les différentes activités sociales. Pour les nouveaux arrivants qui souhaitent connaître son contenu : voir sur notre site.



## TRAVAUX

### 1/Le Petit Villard

Depuis le 29 novembre 2021, le hameau connaît de véritables évolutions : les travaux de renforcement et d'extension des réseaux (liés à la construction de nouvelles habitations) sur la partie basse du hameau (lieudit Les Bessons) avancent selon le programme décidé lors de la précédente mandature.

- > L'ancien chemin piétonnier « Chemin des Ecoliers », va recouvrir les différents réseaux enterrés (électricité, téléphone, eaux pluviales, eau potable) et sera réhabilité.
- > Puis, la cuve de 60 m3 anti-incendie va être mise en place sur la plateforme supérieure avec l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les déchets ménagers et le tri sélectif.
- > Un parking sera aussi créé afin de permettre aux visiteurs de se garer facilement à l'entrée du hameau.

### >> Hors projet initial :

- Tenant compte des 2 ruptures de réseau d'eau potable au niveau de la maison Gerin (intersection RD 914 et rue des Bessons), secteur connaissant la pression la plus importante sur la commune, Grand Lac va moderniser le tronçon fragile,
- Mise en valeur du four du Petit Villard d'en haut (toiture et environnement), déplacement des boîtes à lettre et de l'affichage,
- Réfection du chemin de Petit Villard d'en Haut,
- Enfin, le projet connaîtra sa finalisation par la réfection de la voirie (rue des Bessons) ayant fortement souffert de l'ensemble des travaux réalisés aussi bien pour l'extension des réseaux que pour la réalisation des constructions, sachant que 5 à 6 habitations sont encore prévues.
- Au total, depuis 2012, ce sont 6 constructions nouvelles + la réhabilitation d'une grange qui auront été réalisés au Petit Villard d'en Haut et 7 à 8 terminées, en cours ou prévues, au Petit Villard Les Bessons.

### 2/ La fibre :

Les travaux de génie civil sont presque terminés. La fibre pourrait arriver dans les différents hameaux au fur et à mesure à partir du 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année. Différentes réunions avec Orange sont prévues pour le suivi de près de ces travaux. Soyez patients !

### 3/ Un prévisionnel pour les 4 années à venir

Suite au dernier Conseil Municipal du 6 avril 2022 et après avoir voté à l'unanimité le budget (conte rendu sur le site internet de la commune), la municipalité a validé les travaux en cours ainsi qu'un prévisionnel pour les 4 années à venir. Les travaux vont concerner tous les hameaux ainsi que le Coin du Bois et porteront sur les questions suivantes :

#### 3.1. Sécurisation de la route départementale RD 914 : plusieurs projets sont en cours d'étude pour :

- > le hameau du Col : pose d'un radar pédagogique, création d'un plateau au niveau de l'arrêt de bus, peinture au sol,
- > devant le restaurant Le Coin du Bois : pose d'un radar pédagogique, léger dévoiement de la RD 914 au niveau de l'entrée du parking amont, peinture au sol,
- > à Petit Villard : Pose d'un radar pédagogique, limitation de la vitesse, par le service des routes du département, à 50 Km/heure, bandes de résine.
- > En projet : sécurisation des deux jonctions entre les voiries du Petit Villard (Les Bessons et Haut) .. et la RD 914.

**3.2. Eclairage public** : une étude de l'ensemble des éclairages de notre commune et du Coin du Bois est en cours. Nous souhaitons les rénover tout en agissant d'une manière écologique (ampoules leds et alimentations solaires si possible).

**3.3. Défense Incendie** : Après le Col, Le Chef Lieu, le Coin du bois et le Petit Villard, celle de Gratteloup puis de Grand Villard vont suivre .... Avec la pose d'un Poteau Incendie (PI) à Ferme Palatin.

Ainsi le programme pluriannuel engagé lors des mandats précédents sera finalisé.

**3.4. Parking et aire de retournement** :

> Avec la réalisation de la défense incendie à Gratteloup, un parking situé à l'entrée du hameau sera également conçu.

> La voirie de Ferme Palatin verra la réalisation d'une aire de retournement.

**3.5. Modernisation des réseaux** : les hameaux de Grand Villard et de Communal sont aussi dans les projets pour les années à venir.

**3.6. Coin du Bois** : Des améliorations vont être apportées concernant : l'éclairage public, les places PMR, la sécurité (pose d'une rambarde), la signalétique  
Par ailleurs, une ou plusieurs prise(s) pour la recharge des batteries des vélo à assistance électrique est prévu.

**3.7. Modernisation du cimetière**

**3.8. Mairie et Eglise** :

> Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine, une étude de réfection est en cours.

> Aménagement des abords de la mairie

**3.9. Salle polyvalente** : réfection intérieure et du bardage. Pose éventuelle de panneaux photovoltaïques.

**3.10. Four du Chef Lieu** : réfection

**3.11. Divers** : décorations de Noël, mobilier urbain, 3 panneaux « feux interdits » seront installés sur certains points de la commune....

## ACTION SOCIALE

### **1/ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

Lors de la réunion de son conseil d'administration du 12 avril 2022, le CCAS a pris les décisions suivantes :



#### **1.1. Adoption du compte de gestion et du compte administratif**

#### **1.2. Affectation des résultats**

#### **1.3. Actions sociales au profit des habitants.**

- > **Aide à la scolarité** : Pour l'année scolaire 2020-2021, trois familles ont bénéficié de cette aide, en se basant sur un quotient familial alors fixé à 1000 €.
- > **Aide aux personnes âgées et/ou isolées** : pas de sollicitation. Le CCAS pourrait intervenir dans le cadre de la livraison des repas à domicile (mission relevant du CIAS), par une prise en charge des frais de livraison des repas. Les critères d'aide doivent être définis.
- > **Aide aux familles en difficultés** : pas de sollicitation. En cas de besoin, le CCAS travaille en lien avec l'assistante sociale du secteur.
- > **Aide à la petite enfance** : pas de sollicitation sur la base de critères de revenus (Quotient familial à 1000 €)

### Pour l'année scolaire 2021-2022,

Le Conseil d'administration a engagé une nouvelle réflexion se traduisant, pour ce qui concerne « l'aide à la scolarité » et « l'aide à la petite enfance ».

Cette réflexion se traduit par l'élaboration de nouveaux critères d'attribution pour ces 2 contributions, selon le tableau ci-dessous, qui relève le quotient familial de base et fixe des tranches pour mieux tenir compte des situations familiales.

**Rappelons le cadre de ces aides :**

**1/ Aide à la scolarité** : vise à apporter une contribution financière annuelle aux familles ayant un/des enfant(s) scolarisé(s) pour compenser partiellement les frais de transport, de cantine et de garderie.

**2/ Aide à la petite enfance** : vise à apporter une contribution financière annuelle aux familles ayant un/des enfant(s) scolarisé(s) et/ou étant tributaires d'un système de garde payant (crèche Pirouette, garde chez une nourrice agréée, autre crèche ....) pour compenser partiellement les frais de garde des enfants de 3 mois à 3 ans.

**Le tableau ci-dessous fusionne les 2 aides. Seuls documents à présenter à la mairie pour en faire la demande (au plus tard au mois de juin) : le quotient familial délivré par la CAF (Cf. selon tableau ci-dessous), un RIB et préciser le nombre d'enfants concerné (nom, prénom(s) et âge(s)).**

TRANCHE QF	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS
Inférieur ou égal 1 100 €	50 €	105 €	155 €
Inférieur ou égal 1000 €	80 €	135 €	185 €
Inférieur ou égal 900 €	110 €	165 €	215 €
Inférieur ou égal 800 €	140 €	195 €	245 €
Inférieur ou égal 700 €	170 €	225 €	275 €

**A noter que pour les enfants bénéficiant de l'accueil à Pirouette :**

- Le « déficit » horaire réglé par le CCAS à la mairie du Bourget du Lac est réaffecté aux familles, déduction faite de l'aide financière en fonction du tableau ci-dessus

### **2/CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)**

#### **2.1. VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET RECHERCHEZ UNE ECOUTE BIENVIEILLANTE ?**

Les bénévoles d'Accord'Age, service de lutte contre l'isolement du CIAS Grand-Lac, réalisent des visites à domicile ou des appels téléphoniques réguliers auprès des aînés isolés. Ils apportent une écoute bienveillante et des moments conviviaux qui aident ainsi à créer ou recréer les liens sociaux. Ces bénévoles sont suivis par l'équipe d'animation du service.

Convivialité, plaisir des échanges et bienveillance sont les objectifs de ce service gratuit.

POUR CONTACTER LE CIAS Grand-Lac : Accord'Age - 04 79 88 68 77 - [accordage@cias-grandlac.fr](mailto:accordage@cias-grandlac.fr)

**2.2. Cinéma séniors** : Accord'âge organise, en partenariat avec le cinéma Victoria d'Aix-les-Bains, chaque 1er vendredi du mois à 14h, une séance de cinéma pour les séniors au prix préférentiel de 5€.

### LES ACTIVITES ASSOCIATIVES : Programmes de l'année 2022



#### **1/Le Comité des fêtes – Nouvelle présidente :**

**Jodie MORIN**

- Assemblée Générale suivie du Karaoké : 26 février
- Les faillies : 2 mars : à noter, le succès de cette soirée
- Fête de la musique : 25 Juin
- Balade des fours : 9 Octobre
- Bal d'halloween : 31 Octobre
- Arbre de Noël : 18 Décembre.

